

Département de l'Eure  
Arrondissement de Bernay  
Canton de Beuzeville

Commune de Saint Pierre du Val

## **COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 02 mars 2018**

Date de convocation : 22 février 2018

Affichage : 08 mars 2018

Conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 12

Présents : Mmes et MM. Martine HOUSSAYE, Maire, Claude CHERET, 1<sup>er</sup> Adjoint,, Lydie HAMON, 2ème Adjoint, Aymeric de CHASTEIGNIER, Françoise HAMON, Jean-Claude HAMON, Eric ROMY, Philippe VERSAVEL, François LUTZ, Philippe VERSAVEL, Julien HOUSSAYE.

Absents excusés: Mmes et Mrs Anthony FROUDIERE donne procuration à Mme HOUSSAYE, Anne FOUCARD, Odile HENRY.

Monsieur Julien HOUSSAYE a été élu secrétaire.

Le deux mars deux mil dix-huit vingt heure trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine HOUSSAYE, Maire.

### **AMENAGEMENT du CIMETIERE du VAL:**

Faisant suite à la délibération 018/2017 du 06 octobre 2017 concernant le réaménagement du cimetière du Val, Mme le Maire explique que, sur les conseils de la Sté Rougereau, il serait judicieux de prévoir d'installer 6 caveaux au cours des travaux afin de faciliter l'exploitation ultérieure du Cimetière.

Après avoir consulté le devis d'un montant de 9257,40€ ( HT : 7714,50<sup>€</sup>) les conseillers municipaux ont accepté cette décision à l'unanimité.

### **JARDIN du SOUVENIR :**

Un emplacement dédié à la dispersion des cendres sera créé dans le cimetière du Val à la demande de nombreux administrés.

Après avoir consulté les devis proposés, les conseillers municipaux ont choisi à l'unanimité, la stèle « Crépuscule » dont le granit vient de Bretagne, des Ets ROUGEREAU pour un montant de 2547,48€ (HT : 2130,00€)

**DEMANDE de SUBVENTION DEPARTEMENTALE pour l'AMENAGEMENT d'une ERE de STATIONNEMENT:**

Madame le Maire explique que la circulation et le stationnement deviennent dangereux à l'intersection du VC16 et de la RD 99. Une ére de stationnement va être créée afin de faciliter le passage du car scolaire. En effet quand les véhicules sont stationnés le long de la RD99 le car scolaire n'a plus assez de place pour passer entre ces derniers provoquant des situations dangereuses et retardant le circuit de ramassage des enfants scolarisés.

Les conseillers, à l'unanimité, ont donné pouvoir à Mme le Maire afin de demander une subvention par l'intermédiaire du Département via les « Amendes de Police » pour l'aménagement et la sécurisation du croisement de la RD 99 et du VC 16

**REVISION du TAUX de PRET de l'ECOLE :**

Un prêt a été consenti par la Caisse Régionale de Crédit Agricole en 2008 afin de financer les travaux de la nouvelle école. Ce prêt d'un montant de 150 000,00€ a été contracté à un taux de 4,29% pour une durée de 240 mois en remboursement annuel.

Les taux moyens ayant fortement baissé, il a été demandé au CA une révision des modalités de ce prêt..

Mme le Maire demande aux membres du conseil municipal l'autorisation de mener des négociations concernant ce prêt, avec la banque Crédit Agricole pour les 9,5 années à courrir

Délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,  
Saint Pierre du Val, le 05 mars 2018  
Le Maire, HOUSSAYE Martine

